

941 femmes pour 1,000 hommes; les Etats-Unis, 943 femmes pour 1,000 hommes; et l'Inde, 953 femmes pour 1,000 hommes. A l'exception de l'Inde et de Ceylan, où l'infanticide féminin a été pratiqué, ces pays sont nouveaux, et les proportions entre les nombres respectifs des deux sexes sont affectés par l'immigration, dans laquelle prédomine l'élément masculin. En Angleterre et dans le pays de Galles, on a compté, en 1901 et en 1911, 1,068 femmes contre 1,000 hommes, et seule, la Norvège a dépassé ce nombre, avec 1,069 femmes contre 1,000 hommes. Dans les autres pays européens, le nombre des femmes, pour 1,000 hommes, s'établit ainsi: Ecosse, 1,063; Danemark, 1,061; Suède, 1,046; Autriche, 1,036; France, 1,035 (en 1901); Suisse, 1,031; Allemagne, 1,026; Hollande, 1,021; Hongrie, 1,019; Belgique, 1,017; Italie, 1,010 (en 1901); et Irlande, 1,004.

La répartition des personnes des deux sexes entre les provinces du Canada, est indiquée dans le tableau 8 pour les deux années de recensement 1901 et 1911. Dans cette dernière année, le nombre de femmes, par 1,000 hommes, dans chaque province, était le suivant: Colombie Britannique, 560; Alberta, 673; Saskatchewan, 688; Manitoba, 822; Ontario, 942; Nouveau-Brunswick, 956; Nouvelle Ecosse, 961; Québec, 980; et Ile du Prince-Edouard, 991. On peut voir que la différence est particulièrement accentuée dans les provinces de l'ouest.

La situation créée par la disproportion des sexes dans les provinces de l'ouest, telle qu'elle existait en 1911, peut être exprimée d'une manière plus significative. En ce qui concerne les femmes tout au moins, la période de reproduction de la vie humaine est généralement circonscrite entre les âges de 15 à 50 ans, ou plus exactement de 15 à 49 ans, inclusivement. Lorsqu'il existe une différence énorme dans le nombre des personnes de chaque sexe à ces âges, on ne peut espérer que la natalité soit élevée. De plus, une telle disproportion entre les sexes fait naître de graves risques d'immoralité. Le tableau 9 nous montre que la disparité entre les deux sexes, à ces âges, dans les provinces de l'ouest, était considérablement plus grande qu'elle ne l'est dans la population totale. Par mille individus du sexe masculin de ces âges, il n'y avait au Manitoba en 1911 que 723 femmes ou filles, dans la Saskatchewan 539, dans l'Alberta 534 et dans la Colombie Britannique 423 seulement. La même année, la petite population du Yukon ne comptait que 232 femmes ou filles par mille hommes de ces âges.

Le tableau 10 donne le pourcentage de la population féminine, relativement à la population masculine, pour chacune des divisions rurale et urbaine, lors du recensement de 1911. Dans la population rurale, l'élément féminin, au Canada, est dans une infériorité numérique de 16.48 pour cent, mais, dans la population urbaine, cette infériorité n'est que de 5.05 pour cent. L'infériorité est plus marquée dans les provinces de l'ouest. Dans deux des trois provinces maritimes, dans Québec et dans Ontario, l'on constate dans la population urbaine un excédent d'élément féminin, qui atteint 17.68 pour cent dans l'Ile du Prince-Edouard. Mais dans l'ouest, l'infériorité numérique de l'élément féminin se manifeste de nouveau, quoique (excepté en Saskatchewan) elle soit moins accentuée que dans la population rurale.